



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses****112<sup>e</sup> session**

Genève, 8-11 novembre 2022

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire de la 112<sup>e</sup> session****Additif****Annotations et liste des documents****1. Adoption de l'ordre du jour**

ECE/TRANS/WP.15/259

Ordre du jour provisoire de la 112<sup>e</sup> session

ECE/TRANS/WP.15/259/Add.1

Annotations et liste des documents

**Documents de référence**

ECE/TRANS/WP.15/190/Add.1

Mandat et règlement intérieur du Groupe de travail

ECE/TRANS/WP.15/258

Rapport du Groupe de travail sur sa 111<sup>e</sup> session (Genève, 9-13 mai 2022)

ECE/TRANS/WP.15/256, Corr.1 et Add.1

Projet d'amendements aux annexes A et B de l'ADR

ECE/TRANS/326

ADR en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023 (à paraître)**Questions d'organisation**

La 112<sup>e</sup> session du groupe de travail sera hybride, ce qui permettra aux représentants d'y participer soit en présentiel, soit à distance. Des informations plus détaillées seront diffusées ultérieurement.

Le Groupe de travail voudra bien noter que l'Office des Nations Unies devrait cesser d'apporter son concours à l'organisation de réunions hybrides d'ici la fin de 2022 et qu'à partir de 2023 toutes les réunions se tiendraient en présentiel.



## 2. Quatre-vingt-quatrième session du Comité des transports intérieurs

ECE/TRANS/316, Add.1 et Add.2

Rapport du Comité des transports intérieurs sur sa quatre-vingt-quatrième session (Genève, 22-25 février 2022)

## 3. État de l'Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) et questions connexes

Un membre du secrétariat informera le Groupe de travail de l'état de l'ADR, du Protocole de 1993 portant amendement de l'ADR, des accords spéciaux et des notifications en application du chapitre 1.9.

À ce jour, aucun changement n'a été signalé en ce qui concerne l'état de l'ADR (53 Parties contractantes) et du Protocole d'amendement de 1993 (40 Parties contractantes) depuis la dernière session.

## 4. Travaux de la Réunion commune RID/ADR/ADN

Les textes adoptés par la Réunion commune à sa session d'automne 2022 (12-16 septembre 2022) seront mis à disposition pour approbation par le Groupe de travail.

## 5. Propositions d'amendements aux annexes A et B de l'ADR

### a) Construction et agrément des véhicules

ECE/TRANS/WP.15/2022/8 (secrétariat) Dates de publication des normes mentionnées dans le 9.2.2.2.2

Le Président du groupe de travail informel des véhicules électrifiés présentera l'état d'avancement des travaux du groupe.

L'Organisation internationale des constructeurs d'automobiles (OICA) a soumis au Groupe de travail des dispositions générales de sécurité (GRSG) du Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29) une proposition visant à harmoniser les dispositions du Règlement ONU n° 105 avec celles de l'édition 2023 de l'ADR (voir ECE/TRANS/WP.29/GRSG/2022/29). Le Groupe de travail sera informé des résultats des discussions du GRSG.

### b) Propositions diverses

ECE/TRANS/WP.15/2022/6 (Türkiye) Exemptions relatives aux tunnels pour les marchandises dangereuses de la catégorie de transport 4

ECE/TRANS/WP.15/2022/7 (Pologne) Section 9.1.3 – Certificat d'agrément

ECE/TRANS/WP.15/2022/10 (Secrétariat) Nouvelles dispositions relatives aux citernes en matière plastique renforcée de fibres – Amendement de conséquence

## **6. Interprétation de l'ADR**

ECE/TRANS/WP.15/2022/9 (Secrétariat) Calcul de la masse nette de matières explosibles

## **7. Programme de travail**

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document. Le Groupe de travail souhaitera peut-être adopter le programme de travail de la prochaine session (qui se tiendra en principe du 15 au 19 mai 2023).

## **8. Questions diverses**

### **a) Économie circulaire et utilisation durable des ressources naturelles**

Une table ronde sur l'économie circulaire vue sous l'angle du transport multimodal de marchandises dangereuses sera organisée au cours de la session. Des informations détaillées seront diffusées à ce sujet avant la session.

### **b) Autres questions**

Un membre du Projet euro-méditerranéen de soutien aux transports et des représentants des pays impliqués dans cette initiative présenteront les grandes lignes des progrès effectués, les étapes à venir et les problèmes rencontrés.

## **9. Élection du Bureau pour 2023**

Conformément au chapitre V du règlement intérieur du Groupe de travail, tel qu'il figure dans le document ECE/TRANS/WP.15/190/Add.1, le Groupe de travail élira un(e) président(e) et un(e) vice-président(e) pour 2023.

## **10. Adoption du rapport**

Le Groupe de travail voudra bien adopter le rapport de sa 112<sup>e</sup> session sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

---